Lyon, 28 9.bre 47

à Mr Petit

J'ai reçu V/ Lettre hier à 4 h. ce matin nous nous sommes entretenus avec votre épouse sur le motif de votre arrestation. Vos réponses ont été nulles — pas celle n'a pas seulement pu obtenir la permission de vous visiter attendu que vous n'avez pas été interrogé.

Nous sommes donc réduits à attendre à demain. En attendant je vous fais part de mes conjectures sur votre affaire qui je le crois ne peut donner lieu à un jugement :

Ce qui constitue votre position c'est le certificat signé par Mr Chevandier qui constate qu'il vous a visité aux premières heures de son [illegible]

— Ce qui me semble tranche votre position c'est les faits de temps qu'ils citent, cette timidité ne peut que faire naître des soupçons, mais la peur ne raisonne pas.

Je serais malheureux de savoir pas été constaté sur le Grand Livre car je ne serais pressé d'aller en entretenir, peut être avec mon indépendance ordinaire, des observations qui auraient sans doute pu être portées de bons faits. J'ai insisté à ce qu'il n'y eut aucune fausseté

Jeudi, 2 h. Mon M. Comeau

Mr Demorre à vous
& ses amis vos pairs

Lecapen vous donne vous félicite pour avoir
avec tous vos amis ouvrier Lyonnais ——
Dont vous devez toujours être circonstance la
fête à être interprète et vous dire d'être une
glorieuse commémoration de pensées et de bien
espérance vos frères et amis.

Peyssel, r. des Capucins
Vindry, Dupont, r. Lenoir Gaud
Duret Brotteaux, Dr Bordeaux 2. Dayant
r. Madame, 4. Sabatier. David.